Image not found or type unknown

Ajouter a son nom de famille celui de sa mere

Par **Bzile**, le **25/05/2008** à **15:46**

Bonjour J'ai 16 ans et j'aimerais ajouter a mon nom de famille actuel, qui est celui de mon pere, une partie du nom de famille de ma mere qui, si je ne le prend pas, disparaitrait. J'aimerais avoir la marche a suivre. En remerciant d'avance la personne qui me repondra

Par **jeetendra**, le **25/05/2008** à **19:14**

bonjour, vous pouvez tout à fait demander à ce que soit rajouté au nom de famille que vous portez qui est celui de votre père, le nom de famille de votre mère à titre d'usage et à condition comme vous êtes mineur d'avoir l'autorisation de vos deux parents, le nom qui sera rajouté ne pourra être transmissible, voir pour information [fluo]l'article 43 de la loi du 23 décembre 1985,[/fluo] cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés